



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1803

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Philippe Armand Martin, pour le groupe UMP.

M. Philippe Armand Martin. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a mené depuis mai 2002 une lutte ferme contre l'insécurité dont souffraient quotidiennement nos compatriotes. Il est indéniable qu'ils se sentent aujourd'hui mieux protégés et plus en sécurité. C'est bien sûr le fruit de la politique volontariste du Gouvernement et d'une mobilisation sans précédent de nos services de police et de gendarmerie.

Un député du groupe socialiste. Allô !

M. Philippe Armand Martin. Vous avez présenté vendredi les chiffres de la délinquance pour l'année 2004. Ils sont les meilleurs recensés depuis dix ans. Ainsi, la délinquance générale recule de 3,76 %, ce qui constitue la plus forte baisse depuis 1995. Cette baisse se vérifie dans vingt et une régions. Quant à la délinquance de voie publique, qui heurte au premier chef nos concitoyens, elle connaît une baisse de 8,45 % par rapport à 2003, passant sous la barre des deux millions d'infractions. Enfin, pour la première fois depuis dix ans, les violences physiques se sont stabilisées à moins 0,25 %.

Néanmoins, ces efforts doivent impérativement être poursuivis, afin que le sentiment d'insécurité ne puisse persister sur une partie du territoire. C'est le cas notamment dans de nombreuses communes rurales, dont celles de ma circonscription d'Épernay-Sézanne, dans la Marne, confrontées à de nouvelles formes de délinquance.

Dès lors, monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer quelles actions vous comptez entreprendre pour aller encore plus loin dans la lutte contre la délinquance et nous confirmer ces résultats encourageants ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, vous avez raison : la délinquance baisse dans notre pays. Et il est important que nous mesurons, chacune et chacun, le chemin parcouru. En 2001, la délinquance augmentait de 7,7 %. *(" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* En 2004, elle baisse de 3,8 %. Alors que les violences aux personnes, qui touchent particulièrement nos concitoyens, augmentaient en 2001 de 14,6 %, elles sont aujourd'hui stabilisées à moins 0,25 %. Il faut confirmer cette tendance, c'est-à-dire continuer à mobiliser l'ensemble de nos forces de sécurité, dont je salue le travail formidable effectué sur le terrain. Plus d'effectifs, de meilleurs équipements, une police à la fois en charge de la sécurité et de l'interpellation : telles sont les clés qui nous permettent de faire régresser l'insécurité.

Aujourd'hui, j'ai une exigence et trois priorités. L'exigence, c'est l'égalité des Français devant la sécurité et - vous avez raison d'insister sur ce point, monsieur le député - l'égalité des territoires. Personne n'est épargné, et nous devons nous soucier aussi, bien sûr, des zones rurales, même si la régression de la délinquance y a été significative en 2004 : moins 6,5 %. Nous devons aller plus loin, car cette délinquance bouge, elle est itinérante, et exige donc une adaptation de nos dispositifs.

La première des priorités, c'est une police et une gendarmerie plus présentes sur le terrain, mieux encadrées et capables de répondre aux défis qui se présentent.

La deuxième, c'est de faire face aux violences contre les personnes, en protégeant mieux les personnes les plus vulnérables - femmes, enfants, personnes âgées - et en mobilisant au bon endroit et au bon moment. Le bon moment, c'est par exemple la nuit ou le week-end. Le bon endroit, ce sont les transports en commun, les écoles, les hôpitaux, les centres commerciaux.

Enfin, la troisième priorité est la lutte contre le crime organisé.

Toutes les formes de délinquance se rejoignent : terrorisme, immigration clandestine, trafic de drogue... Notre approche est donc globale, volontariste, et au service de nos concitoyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1803

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 janvier 2005